



A Toulon, le 23 mai 2022

La CGT Educ'Action de l'Académie de Nice
à
Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice

Objet : Préavis de grève du 2 juin 2022 au 3 juin 2022 (inclus)

Monsieur le Recteur,

En vertu des articles L.2512 à L.2512-5 du code du travail, intégrés au titre 1er du livre V, la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice à l'honneur de déposer un préavis de grève couvrant tous les personnels de l'Académie. Ce préavis cours du jeudi 2 juin 2022 à 00h00 au vendredi 3 juin 2022 à 23h59.

Les motifs en sont :

- Exiger dans l'immédiat la publication des décrets relatifs à la loi du 2 mars 2022 sur le harcèlement scolaire permettant la « CDIsation » des AED
- Obtenir la titularisation dans la Fonction publique des AED qui le souhaitent avec la création d'un corps de catégorie B de Personnels de Vie Scolaire, d'Éducation et d'Animation

Conformément à l'article L521-3 du code du travail, notre organisation se tient à votre disposition pour négocier pendant toute la durée de ce préavis.

Veillez recevoir,
Monsieur le Recteur d'Académie,
mes meilleures salutations syndicales.

Le secrétaire général de la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice
Olivier GERARD